

Le risque crédit au sein des banques participatives, entre approche théorique et réalités empiriques

Risk credit within the participative banks, between theoretical approach and empirical realities

ENNADIFI Imane

Doctorante

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Fès

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie, Finance et Management des
Organisations (LIREFMO)

Maroc

ennadifi.imane@gmail.com

AZOUAGH Ahmed

Enseignant chercheur

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Fès

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie, Finance et Management des
Organisations (LIREFMO)

Maroc

ahmed.azougagh@usmba.ac.ma

Date de soumission : 14/07/2021

Date d'acceptation : 02/09/2021

Pour citer cet article :

ENNADIFI. I & AZOUAGH. A (2021) «Le risque crédit au sein des banques participatives, entre approche théorique et réalités empiriques », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 4 » pp : 16 - 29

Résumé

La gestion du risque crédit a toujours suscité un grand intérêt auprès des institutions financières. En effet, l'acceptation d'un dossier de crédit dépend de la capacité de l'emprunteur à évaluer sous une forme prédictive le niveau du risque lié à ce dossier. Dans cette configuration, nous souhaitons identifier les déterminants de la gestion du risque crédit en s'appuyant le processus déployé par les banques conventionnelles et en le testons d'une manière empirique. Aussi, d'évaluer le mode opératoire des banques participatives en matière de gestion du risque crédit. Cet article traite d'une manière empirique suivant une investigation quantitative les déterminants qui constituent le risque crédit au sein des banques participatives au Maroc. Parmi les éléments saillants de cette enquête quantitative, il s'avère que les banques participatives adoptent le même dispositifs d'évaluation du risque crédit appliqué par les banques conventionnelles et en ajoutant d'autres critères d'ordres qualitatives comme l'engagement de l'entrepreneur et l'impact du projet sur le volet socio-économique « PIB, Taux de change, IDH ».

Mots clés : risques crédit; banques participatives; financement participative; déterminants du risque bancaire; décision de financement dans les banques participatives.

Abstract

The management of risk credit always provoked a big interest to the financial institutions. Indeed, the acceptance of a credit file depend on the capacity of the borrower to assess under a predictive form the level of the risk linked to this file. In this shape, we want to identify the determiners of the management of risk credit by leaning the process displayed by the conventional banks and in test it in an empirical way.

Also, to assess the surgical mode of the participative banks in management of risk credit. This article treats in an empirical way according to a quantitative investigation the determiners, which constitute risk credit within the participative banks in Morocco. Among the salient elements of this quantitative inquiry, it proves to be that the participative banks adopt the same devices of valuation of risk credit applied by the conventional banks and by adding other qualitative criteria of orders as the commitment of the businessman and the impact of plan on the socioeconomic shutter «GDP, Exchange rate, IDH».

Keywords: risks credit; participative banks; financing participative; determiners of banking risk; decision of financing in the participative banks.

Introduction

L'évolution des banques participatives est issue de la libéralisation de la politique monétaire déployée par la Royaume, appuyé par une levée de l'encadrement du crédit en 1991, puis la dérèglementation des taux et le décloisonnement des marchés monétaires et financiers ont rendu les banques participatives plus vulnérables. Cela a entraîné une concurrence de plus en plus sévère, risquant de donner lieu à des politiques d'expansion peu soucieuses de l'évolution de la rentabilité des établissements à moyen et long terme.

Dans ce contexte, nous traitons dans cet article la problématique suivante : **Quels sont les constituants du risque crédit déployés par les banques participatives au Maroc ?**

A noter que nous appuyons cette problématique par une investigation empirique de type quantitatif afin de vérifier dans la démarche déductive en apportant des éléments de réponse aux questionnements suivant :

Comment les entreprises se financent elles par les banques participatives?

Quels sont les critères de choix pour l'octroi des crédits ?

Quel est le processus à suivre pour évaluer le risque crédit?

Le processus méthodologique de cet article se compose de trois axes. Dans un premier temps, nous présenterons le contexte d'exercice et de fonctionnement des banques participatives ; dans une seconde étapes l'approche méthodologique mobilisée lors de l'enquête quantitative et en dernier lieu les résultats escomptés et concordance des concepts théoriques avec la réalité empirique en matière de risque crédit.

1. Caractéristiques du système bancaire Marocain et risque de crédit

L'environnement du système bancaire est caractérisé par une sensibilité vis-à-vis des aléas conjoncturels. En effet, l'avènement des banques participatives a suscité un cadre règlementaire pour les accompagner. Ces réformes ont un impact certain sur la viabilité d'un certain nombre de sociétés qui ne pourraient pas suivre le processus ou qui ne sont pas assez structurées pour assurer leur mise à niveau.

Les banques participatives se doivent de veiller de près à la retombée de toute évolution du paysage économique sur le risque de crédit et sur la manière de gérer l'insolvabilité des emprunteurs. Les risques de défaillance sont de plus en plus élevé, ils sont également conjoncturels et parfois soudains tels que les crises sectorielles (crise touristique qui a entraîné de très importants arrières dans le secteur hôtelier). Les fortes marges réalisées par les banques

participatives jusqu'à un passé très récent et qui permettaient d'éponger les éventuelles pertes dues à la défaillance des emprunteurs sont en perpétuelle réduction suite à l'exacerbation de la concurrence. Les marges risquent de ne plus couvrir de fortes amplitudes sur le risque de crédit, il s'agit plus d'un souci principal qu'il convient d'examiner.

1.1. Loi bancaire et mesures réglementaires

L'activité des banques participatives a pour mission de participer activement dans le développement économique ; aussi, elles agissent sous l'égide solidaire qui permet à son tour d'instaurer une équité sociale. Par ailleurs, il y a lieu de noter que les mutations liées aux flux monétaires et aux risques d'inflation ou de déflation sont au centre de l'intérêt des pouvoirs publics.

Face à l'impératif de la stabilité du système bancaire, la réglementation se développe et doit en même temps s'harmoniser sur le plan international. La loi bancaire du 06 juillet 1993 établit à travers les régies générales qu'elle édicte, une réglementation spécifique de l'activité bancaire. Cette réglementation a pour finalité d'assurer l'équilibre de la structure financière de chaque établissement.

1.1.1. Les normes financières

Les impératifs financiers imposés aux banques participatives représentent un gage de stabilité et d'équilibre financier au niveau du paysage bancaire. Par conséquent, l'efficacité de l'industrie bancaire impose la protection des investissements des agents économiques contre les défaillances ou les déviations de son activité. En conséquence, aux risques de crédit s'ajoutent les risques de Marché qu'il faut, les uns comme les autres, maîtriser.

Le but des normes financières de solvabilité est d'unifier les régies communes qui s'appliquent au secteur tout en renforçant leur solvabilité et en les plaçant dans des conditions de concurrence identiques.

1.1.2. Les normes de fonds propres

Fonctionnellement, les fonds propres constituent un matelas sur lequel les pertes éventuelles viendront s'amortir. Ils donnent la première garantie des créanciers et des déposants et assurent d'autant la pérennité de l'établissement. Mais surtout ils constituent l'élément central du contrôle prudentiel.

Le risque crédit recèle des aspects multiformes. Le rétrécissement des marges et la volonté de financer la croissance par le retour sur investissement ; à cet effet, la gestion du risque crédit

s'impose à la première place dans les préoccupations des gestionnaires bancaires. Pour améliorer la gestion du risque crédit au niveau de « la Banque », des optimisations doivent être apportées touchant aux structures de mise en place, aux procédures de traitement et aux outils. Concernant les structures, si la réorganisation récente des Directions d'Exploitation permet de mieux distinguer entre l'activité commerciale et celle de production et de suivi du crédit, elle devrait être optimisée par la création d'une division risque (rattachée au pôle banque commerciale) confirmant la prééminence de la filière et supervisant la direction du crédit et la direction du recouvrement pour mettre sous la responsabilité d'un même cadre de la banque l'évolution du coût net du risque.

D'une manière générale, la maîtrise du risque crédit doit s'appuyer sur quelques facteurs clés de succès :

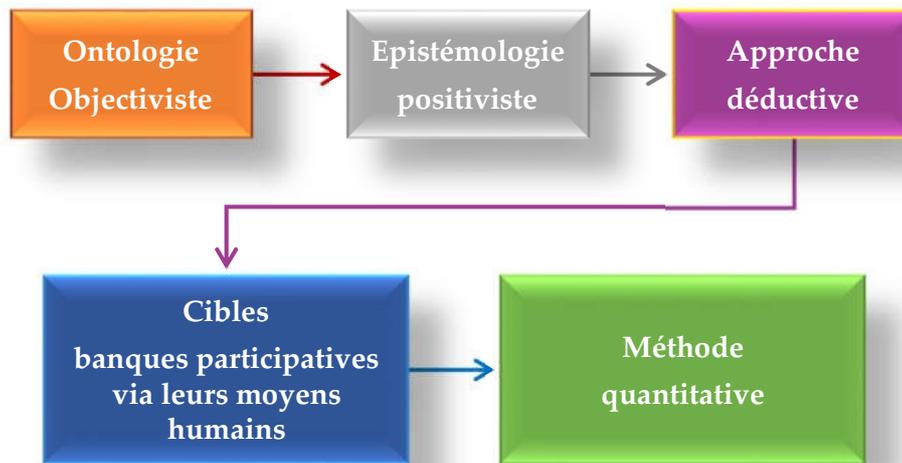
- la culture risque de la banque, qui doit se traduire par la prise en compte du risque à toutes les étapes de la relation commerciale avec les clients,
- l'évolution des collaborateurs par une adaptation des métiers et la promotion du risque dans les techniques de management de la banque,
- une organisation et des outils adaptés à l'anticipation, la détection et le traitement des risques,
- un pilotage du risque à travers l'utilisation d'indicateurs adaptés et un suivi rigoureux de l'activité et des résultats.

Par ailleurs, des améliorations doivent également être apportées au niveau de l'environnement bancaire notamment le renforcement du contrôle bancaire par B.A.M.

2. Approche méthodologique

Partant du principe que la véracité de tout travail de recherche dépend du bien-fondé de l'approche méthodologique. Cette dernière est tributaire de deux éléments ; le premier est lié à la problématique à résoudre, alors que le deuxième fait référence au positionnement épistémologique. Par conséquent, le choix de l'approche méthodologique s'articule autour de deux familles à savoir la méthode quantitative et la méthode qualitative.

Architecture de l'investigation terrain



Notre approche méthodologique se définit par un ancrage positiviste avec un raisonnement déductif. L'investigation terrain est réalisée par le biais d'un questionnaire que nous avons administré en ligne auprès de la population active dans le secteur bancaire. Le choix de la méthode quantitative se justifie par la présence d'une réalité terrain vis-à-vis des déterminants de la gestion du risque crédit au niveau des banques conventionnelles et par conséquent, nous avons pris comme base de construit ces déterminants pour vérifier leur véracité au niveau des banques participatives.

3. Résultats escomptés

Comme éléments saillants, et pour situer l'importance des états financiers comme support d'information sont liés à la catégorie d'appartenance des entreprises. Il s'agit plus précisément si l'entreprise est étatique en partie ou en total. Pour vérifier cette relation, nous avons effectué un test chi-deux. Les résultats du tableau en dessus entre le croisement de la variable « Catégorie d'entreprise : Etatique (en partie, ou en totalité) » et de la variable « Etats financiers comme support d'information » montrent que la relation est très significative car la p-value $\leq 0,001$ et le $\chi^2 = 16,175$.

Tableau 1. Importance des états financiers dans la décision de crédit

		Antécédents de crédits			Total	
		Peu important	Moyennement important	Important		
Les états financiers comme support d'information pour l'octroi de crédits	Pas d'accord	Effectif	0	4	0	4
		% du total	0,0%	2,4%	0,0%	2,4%
	Moyennement d'accord	Effectif	3	11	24	38
		% du total	1,8%	6,6%	14,4%	22,8%
	D'accord	Effectif	8	10	107	125
		% du total	4,8%	6,0%	64,1%	74,9%
	Total	Effectif	11	25	131	167
		% du total	6,6%	15,0%	78,4%	100,0%

Source : Enquête quantitative réalisée par nos soins et traitée sous SPSS

Lorsque les banques veulent octroyer des prêts aux entreprises, elles sont intéressées par certaines caractéristiques de ces entreprises comme la taille du capital, le chiffre d'affaires comptable, la rentabilité, etc. En effet, les résultats du tableau 2 montrent qu'en moyenne le chiffre d'affaires comptable (2,64), la rentabilité (2,65) et être en activité depuis plus de 2 ans (2,61) sont des caractéristiques importantes pour les banques pour la prise de décision pour l'octroi de crédit.

Par contre, selon les résultats escomptés, les facteurs actifs immobilisé (2,39) et être en activité depuis moins de 2 ans (2,04) sont des caractéristiques moyennement importantes pour les banques pour la prise de décision pour l'octroi de crédit. Ainsi, on relate qu'environ 75%, 72%, 71% et 54% des banques sondées considèrent respectivement que la rentabilité de l'entreprise, le chiffre d'affaires comptable de l'entreprise, être en activité depuis plus de 2 ans (ancienneté

de l'entreprise) et ses actifs immobilisés sont des caractéristiques importantes auprès des banques sondées pour l'octroi de crédit aux entreprises.

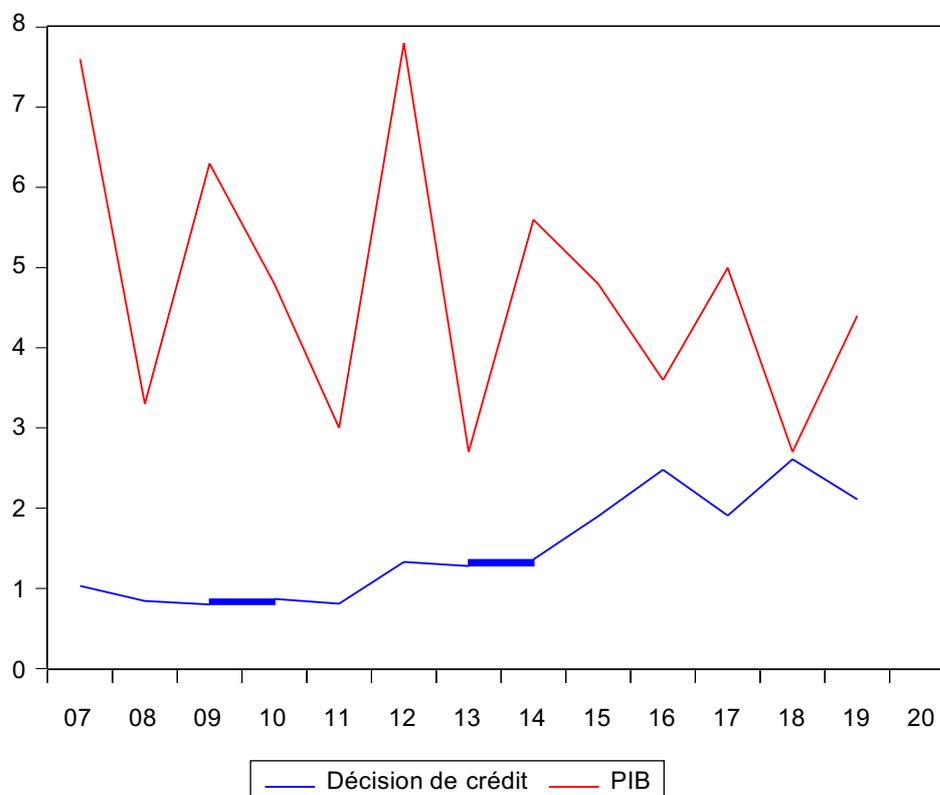
Tableau 2. Facteurs et déterminants de la décision de crédit

Étatique (en partie ou en totalité)	Effectifs	% valide	% cumulé
Peu important	33	19,4	19,4
Moyennement important	75	44,1	63,5
Important	62	36,5	100,0
Total	170	100,0	
Moyenne (écart-type)	2,17 (0,73)		
Etatique	Effectifs	% valide	% cumulé
Peu important	37	21,9	21,9
Moyennement important	92	54,4	76,3
Important	40	23,7	100,0
Total	169	100,0	
Moyenne (écart-type)	2,01 (0,67)		
Taille du capital	Effectifs	% valide	% cumulé
Peu important	10	6,1	6,1
Moyennement important	43	26,4	32,5
Important	110	67,5	100,0
Total	163	100,0	
Moyenne (écart-type)	2,61 (0,60)		
Année de création	Effectifs	% valide	% cumulé
Peu important	15	9,3	9,3
Moyennement important	36	22,2	31,5

Important	111	68,5	100,0
Total	162	100,0	
Moyenne (écart-type)	2,59 (0,65)		
Risque de contrepartie ou risque pays	Effectifs	% valide	% cumulé
Peu important	11	6,6	6,6
Moyennement important	25	15,0	21,6
Important	131	78,4	100,0
Total	167	100,0	
Moyenne (écart-type)	2,72 (0,58)		

Source : Enquête quantitative réalisée par nos soins et traitée sous SPSS

Graphique 1. Évolution du PIB depuis 2007 à 2020

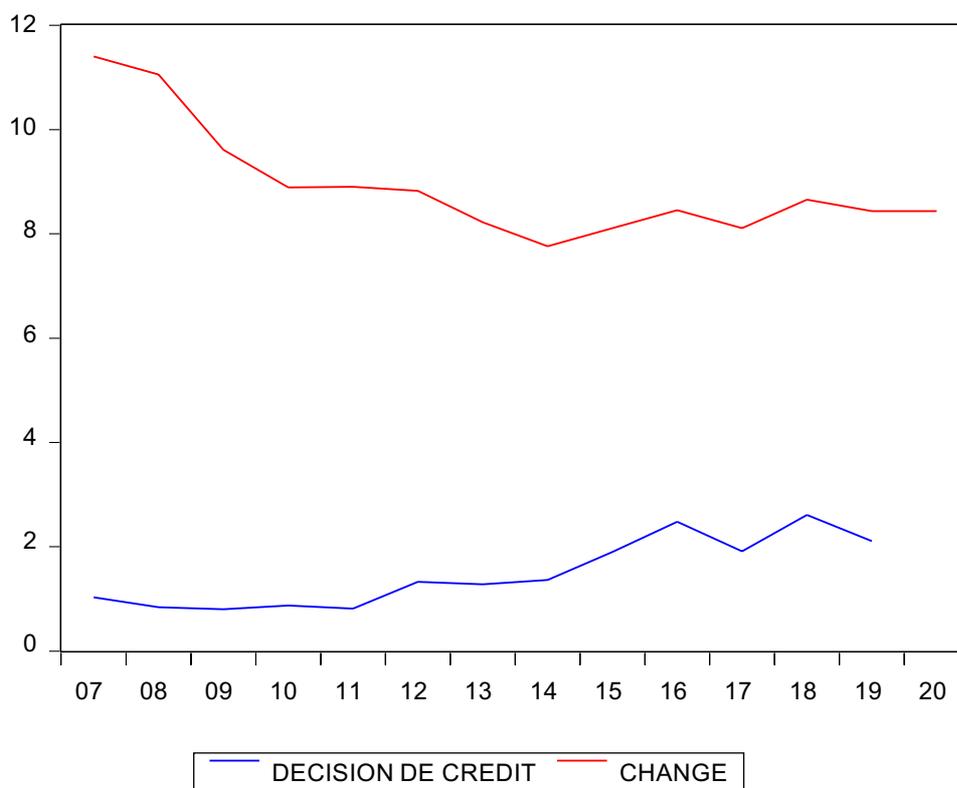


Source : Enquête quantitative réalisée par nos soins et traitée sous E-Views

En se référant aux deux paramètres PIB et la taille du marché représenté par la variation des dépenses des ménages vis-à-vis de la croissance, nous pouvons confirmer que le PIB influence considérablement les décisions de crédit.

Cette constatation est justifiée par l'équation exponentielle de l'ordre 0,1434 par rapport à chaque flux, d'une part nous pouvons confirmer que l'apport du PIB combiné avec les dépenses des ménages est de l'ordre de 14% dans l'évaluation du risque de crédit et par conséquent la décision finale de financement des banques participatives. En revanche, il faut noter que cette situation est associée à un indice de corrélation¹ de l'ordre de 4,939 en signe négatif ; ce qui veut dire d'une part que l'influence de la dynamique économique est proportionnel à hauteur de 14% à la décision de crédit et d'autre part la proportion de variation des dépenses des ménages par rapport à la croissance économique affecte cinq fois négativement la décision de crédit. Par conséquent, la performance économique en tant que facteur exogène représente un déterminant du risque de crédit au sein des banques participatives.

Graphique 2. Évolution des décisions de crédit et du Taux de change depuis 2007 à 2020

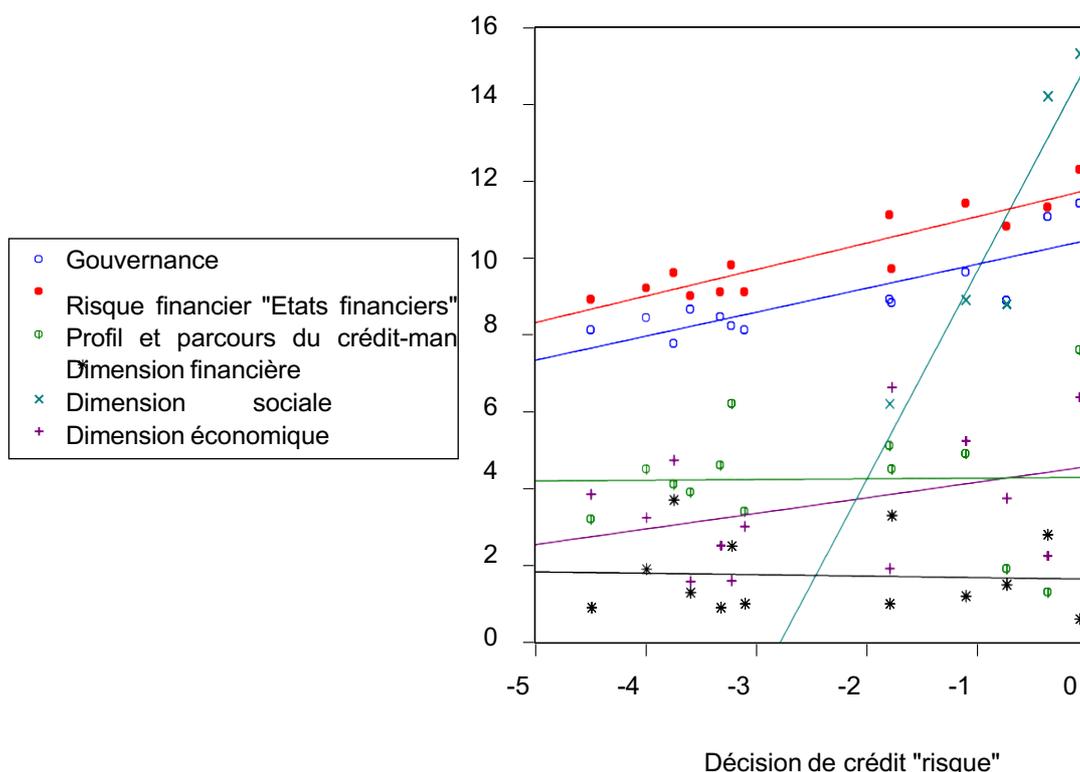


Source : Enquête quantitative réalisée par nos soins et traitée sous E-views

¹ Indice de corrélation est synonyme de causalité entre les variables étudiées afin de dégager la dépendance croisée qui peut exister entre elles,

En effet, suivant le graphique ci-dessus, nous pouvons identifier la parfaite concordance entre les deux fluctuations (décision de crédit et le taux de change par rapport au Dollar), cette combinaison asymétrique des jeux de données nous permet de confirmer la forte corrélation entre les deux variables et par conséquent la présence de l'impact positive qui confirme ce déterminants en tant que facteur exogène dans l'estimation du risque de crédit.

Graphique 3. Analyse factorielle AFC par le biais de la régression linéaire des déterminants pendant la période allant de 2007 à 2020



Source : Enquête quantitative réalisée par nos soins et traitée sous E-views

L'analyse factorielle permet de mettre en lumière les variables les plus significatives afin de pouvoir d'une part expliquer la variance et d'autre part alimenter le jeu de données qui sera à la base de l'estimation des prévisions allant à 2025 ; pour ce faire, nous avons retenu les six variables relevant de l'analyse de causalité et qui représente les trois dimensions (endogène, exogène, crédit-man). Comme le montre le graphique ci-dessus qui représente la régression simple des six variables par rapport aux décision de crédit, une concentration de la tendance est observée au niveau des deux variables Risque financier et Profil du crédit-man ; aussi, une deuxième vague de la concentration est identifiée au niveau de la dimension économique et sociale en tant que facteurs exogènes; pour ce faire, il est indispensable de calculer l'indice de lissage R2 afin de justifier le terme d'erreur associé à un indice de confiance qui sera comprise

entre 95 et 98% , par ailleurs il conditionnera la durée à estimer en tenant compte de la politique de la banque et des fluctuations enregistrées pendant cette période que ce soit au niveau économique, politique ou social.

Tableau 3. Analyse de la corrélation suivant l'indice SPEARMAN des variables retenues pendant la période allant de 2007 à 2020

	Gouvernance	Risque financier	Crédit-man	Dimenssion économique	Dimenssion sociale	Dimension financière
Gouvernance	1.00	0.90	0.30	-0.30	0.90	0.50
Risque financier	0.90	1.00	0.50	-0.50	0.80	0.70
Crédit-man	0.30	0.50	1.00	-1.00	0.10	0.40
Dimenssion économique	-0.30	-0.50	-1.00	1.00	-0.10	-0.40
Dimenssion sociale	0.90	0.80	0.10	-0.10	1.00	0.70
Dimension financière	0.50	0.70	0.40	-0.40	0.70	1.00
Décision de crédit	0.70	0.50	0.00	0.00	0.90	0.60

Source : Elaboration personnelle sous le logiciel Eviews

Conclusion

La libéralisation apportée au début des années 1990 s'est traduite progressivement par une concurrence entre les acteurs du paysage financier. Cette situation se traduit essentiellement par les conditions bancaires (notamment les taux d'intérêt appliqué) ce qui implique une diminution des marges.

D'autant plus qu'en cas de forte compétition, l'augmentation rapide des engagements entre en concurrence avec la qualité des crédits. Aussi, les défis majeurs que les banques participatives commerciales sont-elles à relever dans leur activité de crédit peuvent être résumés en : la pertinence de la stratégie de réorganisation, l'excellence commerciale et la maîtrise des frais généraux.

Le pilotage de ces trois leviers, parfois difficiles à concilier, revient à faire plus de résultat brut d'exploitation « sain » au travers d'une meilleure sélection et gestion du crédit. Soumises à des

impératifs de rentabilité, les banques participatives doivent gérer le risque crédit. Tout dérapage à ce niveau se traduirait par une conséquence directe sur le résultat d'exploitation.

L'activité bancaire (comme celle de toute autre entreprise) consiste, ainsi, à concilier entre deux objectifs contradictoires : développer le volume d'activité et conserver un niveau de risque acceptable. Précisons à ce niveau que les crédits aux particuliers ne font pas l'objet du présent article car ils sont soumis à une logique relativement différente et sont de plus en plus filialisés par les banques participatives marocaines. L'accroissement de la rentabilité exige une meilleure maîtrise des risques. Dans la perspective de cet article, nous plaçons la question suivante :

Comment, alors, concilier entre, d'une part, exigences commerciales et de rentabilité et, d'autre part, sélectivité dans le placement du crédit et rigueur dans sa gestion ?

BIBLIOGRAPHIE

Chaaben, M. (2016). Le Financement participatif :(Crowdfunding): Connaissances et Savoirs.

Cosh, A., Douglas, C., Hughes, A., (2009). Outside Entrepreneurial Capital, *Economic Journal* 119, 1494-1533.

Defourny, J. and Nyssens, M. (2006), “Defining social enterprise”, in Nyssens, M. (Ed.) *Social Enterprise –At the Crossroads of Market, Public and Civil Society*, Routledge, London.

E. Mollick, «The dynamics of crowdfunding: An exploratory study». *Journal Of Business Venturing*, 2014, PP. 29.

Fedele and Miniaci , 2010;Fedele, A., and R. Miniaci. 2010. “Do Social Enterprises Finance Their Investments Differently from For-Profit Firms? The Case of Social Residential Services in Italy.” *Journal of Social Entrepreneurship* 1 (2): 174– 189

Feki, C., & Chtourou, N. (2014). Entrepreneuriat et croissance économique: effet du capital social [Entrepreneurship and economic growth: effect of social capital]. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 6(3), 677.

Fretin, F., (2013). *Crowdfunding : Les ambiguïtés d’un modèle au cœur d’une économie culturelle en mouvement*, Mémoire, Institut d’Etudes Politiques de Toulouse, 2013

Hines, F. (2006), “Viable social enterprise – an evaluation of business support to social enterprise”, *Social Enterprise Journal*, Vol. 1 No. 1, pp. 13-28

Hockerts, K. (2006), “Entrepreneurial opportunity in social purpose ventures”, in Mair, J. Robinson, J. and Hockerts, K. (Eds), *Social Entrepreneurship*, Palgrave Macmillan, Basingstoke

<https://www.revuecca.com/index.php/home/issue/archive>